

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancé le 28/10/2024 dans le cadre du remplacement de la centrale hydraulique et du flexible de raccordement de l'Ascenseur situé au STADE NAUTIQUE sur la commune de GAP ;
- Considérant qu'à l'issue de cette consultation, l'offre de la société EUROPA ALPES TECHNOLOGIES domicilié 11 F Chemin Baroncelli à GAP (05000), à été considérée comme économiquement la mieux disante.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un contrat avec la société EUROPA ALPES TECHNOLOGIES 11 F Chemin Baroncelli 05000 GAP, pour le remplacement de la centrale hydraulique et du flexible de raccordement de l'Ascenseur situé au STADE NAUTIQUE sur la commune de GAP.

ARTICLE 2 :

Le présent contrat est conclu pour un montant de 6 780,00 H.T. soit 8 136,00 T.T.C. à compter de la date de notification pour une durée de 9 SEMAINES.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2024.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 27 NOVEMBRE 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_11_683
Objet :	REPLACEMENT DE LA CENTRALE HYDRAULIQUE ET DU FLEXIBLE DE RACCORDEMENT DE L'ASCENSEUR
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-16 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-210500617-20241216-D2024_11_683-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20241216-D2024_11_683-AI-1-1_0.xml	text/xml	911 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15725.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241216-D2024_11_683-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	55 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 décembre 2024 à 09h34min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 décembre 2024 à 09h34min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 décembre 2024 à 09h34min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 décembre 2024 à 09h34min52s	Reçu par le MI le 2024-12-16